

Informations de base	
2010/2091(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget rectificatif 4/2010: OLAF; révision des prévisions RPT et assiettes TVA et RNB; corrections britannique 2006, 2008 et 2009; réductions brutes appliquées aux versements RNB de la Suède et des Pays-Bas en 2010 Subject 8.70.01 Financement du budget, ressources propres 8.70.60 Budgets annuels antérieurs	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Date de nomination
	BUDG Budgets		21/06/2010
	Rapporteur(e) fictif/fictive		
	JENSEN Anne E. (ALDE)		
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	3032	2010-09-13
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Budget	LEWANDOWSKI Janusz	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
15/06/2010	Publication du projet de budget de la Commission	COM(2010)0320 	Résumé
13/09/2010	Publication de la position du Conseil sur le projet de budget	13473/2010	Résumé
13/09/2010	Vote en commission		Résumé
13/09/2010	Adoption du projet du budget par le Conseil		
14/09/2010	Dépôt du rapport budgétaire	A7-0249/2010	
20/09/2010	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/09/2010	Décision du Parlement	T7-0319/2010	Résumé

21/09/2010	Résultat du vote au parlement		
21/09/2010	Fin de la procédure au Parlement		
21/12/2010	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2010/2091(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/7/03212

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE445.960	09/09/2010	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A7-0249/2010	14/09/2010	
Texte budgétaire adopté du Parlement		T7-0319/2010	21/09/2010	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil sur le projet de budget	13473/2010	13/09/2010	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget de la Commission	COM(2010)0320 	15/06/2010	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Budget rectificatif 4/2010: OLAF; révision des prévisions RPT et assiettes TVA et RNB; corrections britannique 2006, 2008 et 2009; réductions brutes appliquées aux versements RNB de la Suède et des Pays-Bas en 2010

2010/2091(BUD) - 13/09/2010 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le 16 juin 2010, la Commission a soumis un projet de budget rectificatif 5 au budget 2010.

Ce projet de budget couvrait la révision des prévisions relatives aux ressources propres traditionnelles (c'est-à-dire les droits de douane et les cotisations dans le secteur du sucre, les assiettes TVA et RNB, la budgétisation des corrections britanniques correspondantes ainsi que leur financement, et la révision du financement des réductions «RNB» en faveur des Pays-Bas et de la Suède en 2010). Il en résultait une nouvelle répartition des contributions des États membres au budget de l'UE.

Ce projet de budget rectificatif incluait également les modifications au tableau des effectifs de l'OLAF, lequel autoriserait le recrutement de 20 postes d'agents temporaires. La création de 20 postes AD10 additionnels serait compensée par la réduction équivalente de postes AD10 temporaires dans le tableau des effectifs proposé par l'OLAF pour 2011. Aucun apport financier supplémentaire ne serait donc nécessaire.

C'est sur cette base que le Conseil est parvenu à un accord avec la Commission.

Le 13 septembre 2010, le Conseil a donc adopté sa position sur le projet de budget rectificatif de la Commission 5/2010, telle que présentée à l'annexe technique de l'exposé des motifs de sa position (voir doc. Conseil [13473/10 ADD 1](#)).

Budget rectificatif 4/2010: OLAF; révision des prévisions RPT et assiettes TVA et RNB; corrections britannique 2006, 2008 et 2009; réductions brutes appliquées aux versements RNB de la Suède et des Pays-Bas en 2010

2010/2091(BUD) - 21/09/2010 - Acte final

OBJECTIF : adoption définitive du budget rectificatif n° 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2010.

ACTE LÉGISLATIF : 2010/774/UE, Euratom.

CONTENU : le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 4/2010 de l'Union européenne, conformément à sa résolution du 21 septembre 2010 (se reporter au résumé de la résolution).

Ce budget rectificatif couvre des modifications du **tableau des effectifs de l'OLAF** sans prévoir d'apports financiers supplémentaires. Il couvre également la révision des prévisions relatives aux ressources propres traditionnelles (c'est-à-dire droits de douane et cotisations dans le secteur du sucre), aux assiettes TVA et RNB, la budgétisation des corrections britanniques ainsi que de leur financement et la révision du financement des réductions RNB en faveur des Pays-Bas et de la Suède en 2010, qui ont pour effet de modifier la répartition entre États membres de leurs contributions aux ressources propres de l'Union.

À noter que ce budget rectificatif était présenté initialement en tant que projet de budget rectificatif avec le numéro 5/2010.

Budget rectificatif 4/2010: OLAF; révision des prévisions RPT et assiettes TVA et RNB; corrections britannique 2006, 2008 et 2009; réductions brutes appliquées aux versements RNB de la Suède et des Pays-Bas en 2010

2010/2091(BUD) - 15/06/2010 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation du projet de budget rectificatif 5 au budget 2010 (PBR n° 5/2010).

CONTENU : le présent PBR n° 5/2010 couvre les éléments ci-après:

- les modifications au tableau des effectifs de l'OLAF, sans apports financiers supplémentaires;

- la révision des prévisions relatives aux ressources propres traditionnelles (RPT, c'est-à-dire les droits de douane et les cotisations dans le secteur du sucre) et aux assiettes TVA et RNB, la budgétisation des corrections britanniques correspondantes ainsi que de leur financement, et la révision du financement des réductions «RNB» en faveur des Pays-Bas et de la Suède en 2010, qui ont pour effet de modifier la répartition entre États membres de leurs contributions au budget de l'UE au titre des ressources propres.

Budget rectificatif 4/2010: OLAF; révision des prévisions RPT et assiettes TVA et RNB; corrections britannique 2006, 2008 et 2009; réductions brutes appliquées aux versements RNB de la Suède et des Pays-Bas en 2010

2010/2091(BUD) - 21/09/2010 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 554 voix pour, 21 voix contre et 21 abstentions, une résolution qui vise à approuver, sans la modifier, la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 5 de l'Union européenne pour l'exercice 2010, section III – Commission.

Le Parlement rappelle que ce projet de budget rectificatif couvre des modifications du tableau des effectifs de l'OLAF sans prévoir d'apports financiers supplémentaires. Il couvre également la révision des prévisions relatives aux ressources propres traditionnelles (c'est-à-dire droits de douane et cotisations dans le secteur du sucre), aux assiettes TVA et RNB, la budgétisation des corrections britanniques ainsi que de leur financement et la révision du financement des réductions RNB en faveur des Pays-Bas et de la Suède en 2010, qui ont pour effet de modifier la répartition entre États membres de leurs contributions aux ressources propres de l'Union.

L'ensemble de ces modifications sont formellement inscrites au budget 2010.